

Le 15 décembre 2008

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES 'VAL DE NORGE'
Séance du 24 novembre 2008**

**Date de convocation
18 novembre 2008**

**Date d'affichage
18 novembre 2008**

Conseillers en exercice :
42
Présents : 32
Votants : 38
Pouvoirs : 06

L'an deux mil huit, le vingt quatre novembre à vingt heures trente, le Conseil de communauté de communes 'Val de Norge', s'est réuni à la Salle des Fêtes de CLENAY, sous la présidence de Ludovic ROCHETTE, Président

Etaient Présents :

Asnières-les-Dijon : Robert Duhoux, Robert Fourneau, Josiane Maillard,
Bellefond : Jean Boramé, Jean-Marc Cholley, Marianne Honnart-Thomas, Philippe Meunier,
Bretigny : Bernard Cadiou, Edith Jourot, Didier Maingault,
Brognon : Ludovic Rochette, Michel Guillemot,
Clénay : Josiane Roy, Jean-Claude Sobole, Elisabeth Stoltz,
Flacey : Patrice Demaison, Marie Jannel,
Norges-la-Ville : Claude Carré, Maurice Chebion, Emmanuel Clochet, Michel Derepas,
Orgeux : Marie Delahaye-Cavin, Marie-France Thomas,
Ruffey-les Echirey : Michel Blanc, René De Mol, Isabelle Guérin, Christiane Ragno,
Saint-Julien : Alain Delette, Jean-François Delnestre, Michel Herbelin, Michel Lenoir, Françoise Van Roy

Absents excusés : Patricia Gourmand (Procuration à Josiane Maillard) – Didier Aubert (Procuration à Edith Jourot) – Jean DU PARC (Procuration à Ludovic Rochette) – Yves Tanter (Procuration à Patrice Demaison) – Jean-Pierre Opplert (Procuration à Marie-France Thomas) – Pierre Poillotte (Procuration à Michel Blanc) – Michel Dorey

Secrétaires : Marie-Hélène Vuillemot

Début de la séance à 20 h 30

Avant de commencer la séance, le Conseil de Communauté de Communes approuve le compte rendu de la séance du 29 septembre 2008.

ENFANCE et JEUNESSE

Convention de mise à disposition Salles d'Activités RGP – CLSH Norges-la-Ville

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire le projet de convention pour la mise à disposition des salles d'activités du RGP – CLSH de Norges-la-Ville. Michel BLANC précise que la tisanerie est mise à disposition à titre gratuit. Le Président précise qu'une commission se réunira avec un représentant de chaque commune afin d'établir cette convention.

Devis Jeux Extérieurs – Délibération n°60

Le Président rappelle au Conseil Communautaire l'engagement de la Communauté de Communes (convention signée le 18 janvier 2008 avec la Commune de Norges-la-Ville) de remplacer les jeux extérieurs supprimés pour les besoins de la construction du RGP – CLSH de Norges-la-Ville par des jeux extérieurs à mettre sur l'espace vert de l'Ecole à hauteur de 4 000.00 € HT, coût hors subvention.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **DECIDE** l'installation de jeux extérieurs sur l'espace vert de l'Ecole,
- **SOLLICITE** l'aide de la préfecture au titre de la DGE,
- **DIT** que les crédits seront inscrits au BP 2009,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents correspondants.

Restaurants Scolaires – ADMR – Subventions d'équilibre 2006 et 2007 – Délibération n° 61

Le Président présente aux membres du Conseil Communautaire, les comptes annuels de l'année 2007 des structures petite enfance, situées sur la Communauté de Communes. Le récapitulatif du solde des subventions d'équilibres s'élève à 12 141.11 € pour l'année 2006 et à 28 428.58 € pour l'année 2007.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** de régulariser le montant total de 40 569.69 €,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget 2008,
- **AUTORISE** le Président à passer les écritures correspondantes.

RIAM – Participation CDC 2008 – Délibération n° 62

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire, la participation de la CDC pour le Relais Intercommunal des Assistantes Maternelles pour l'année 2008, à savoir 80 % du versement.

Vu la convention de partenariat concernant les actions du Relais Intercommunal d'Assistants maternelles, co-signée avec les communes de Varois et Chaignot et de Saint Apollinaire,

Vu la participation des communes partenaires à titre prévisionnel pour l'année 2008, soit pour la Communauté de Communes une participation à 80 % de 20 308.04 € ce qui représente un montant de 16 246.43 €,

Vu le budget intercommunal,

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré **à la majorité : 21 POUR, 3 CONTRE et 14 ABSENTIONS**,

- **DECIDE** de verser l'acompte pour l'année 2008 d'un montant de 16 246.43 €,
- **AUTORISE** le Président à passer les écritures budgétaires correspondantes.

Extension RGP – CLSH de SAINT-JULIEN – APS et demande de subventions Délibération n° 63

Le Président présente aux membres du Conseil Communautaire le projet de l'Atelier d'Architecture représenté par André DURIN, pour l'extension du RGP – CLSH de Saint-Julien. Le montant total des dépenses estimées s'élève à 154 000.00 € HT. Il est prévu 140 000.00 € HT pour la construction et 14 000.00 € HT pour la maîtrise d'œuvre.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** l'avant projet sommaire de la construction,
- **SOLLICITE** l'aide de l'Etat pour la Dotation Globale d'Equipement,
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Général,
 - au titre de la construction de CLSH,
 - au titre de la construction de Restaurants Scolaires,
- **SOLLICITE** l'aide de la CAF,
- **SOLLICITE** l'aide de la MSA,
- **SOLLICITE** l'aide parlementaire,
- **DECIDE** d'inscrire au BP 2009 les dépenses et les recettes prévisionnelles,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Etude de Sol – Délibération n° 64

Le Président présente au Conseil Communautaire deux devis pour l'Etude de Sol pour l'extension du Restaurant Garderie Périscolaire de Saint-Julien. Le Président présente deux devis de ICSEO pour un montant de 1 925.00 € HT et un devis de GEOTEC pour un montant de 1 660.00 € HT.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** le devis de la Société GEOTEC pour un montant de 1 660.00 € HT,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2008,
- **AUTORISE** le Président à signer les documents correspondants.

CLUB ADOS – Mise à disposition gratuite - MINIBUS

Le Président présente aux membres du Conseil Communautaire la possibilité de disposer de véhicules gratuits pour les transports dans le cadre des sorties et des manifestations pour le secteur Animation. Afin de bénéficier de cette mise à disposition, le Président précise qu'une convention sera établie avec la Société retenue si les conditions sont réunies à savoir des annonceurs pour supports publicitaires à concurrence de 45 000 € pour une durée de 3 ans.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ACCEPTE** le principe de mise à disposition de minibus gratuits,

- **AUTORISE** le Président à signer la convention si toutes les conditions sont réunies.

ECOLE DE MUSIQUE – Rentrée Scolaire 2008 – 2009

Horaires des Professeurs – Délibération n°66

Le Président rappelle la nécessité de modifier, de recruter pour la rentrée scolaire de l'Ecole de Musique 2008 – 2009 des intervenants.

Vu les inscriptions 2008 – 2009 à l'Ecole de Musique Intercommunale des Pays de la Norve, il y a lieu de modifier, si nécessaire, les contrats en cours sur la durée hebdomadaire de travail des professeurs à savoir :

Professeurs	Horaires hebdomadaires 2007 - 2008	Nouveaux horaires hebdomadaires 2008 - 2009
Les assistants d'enseignement artistiques		
AMIOT Violette	3.00	3.25
DURUPT Olivier	21.75	18.75
FRIGIOLINI Annick	25.00	24.00
HEUMBERT Nicolas	2.25	1.25
MARTENOT Alexandra	4.50	5.00
PATRICOT Patrice	-	2.25
TOTAL	56.50	54.50

Les assistants spécialisés d'enseignement artistique

DISSERT Hélène	3.25	5.00
HALLER Noémie	1.50	2.50
TOTAL	4.75	7.50

Les professeurs en activité accessoire

GILLET Anne	9.75	8.75
THIBOULT Anne Sophie	12.00	10.00
TOTAL	21.75	18.75
TOTAL GLOBAL	83.00	80.75

Pour l'année en cours et les années suivantes, en fonction des nouvelles inscriptions ou d'annulation d'inscriptions, les professeurs qui ont moins de 10 heures de travail par semaine pourront voir leurs heures modulées d'une heure en plus ou en moins par semaine. Les professeurs qui ont plus de 10 heures de travail pourront voir leurs heures modulées de deux heures en plus ou en moins par semaine.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** les modifications d'horaires et de contrats pour les professeurs de musique,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2008,

Intervention Dumiste – Délibération n°67

Le Président fait le point sur les interventions du dumiste pour l'année 2007 – 2008. Il rappelle la nécessité de renouveler le contrat de Noémie HALLER pour la rentrée scolaire 2008 – 2009.

Vu la délibération n° 29 du 26 juin 2006 créant le poste de dumiste (professeur avec un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant),

Vu les objectifs des projets d'école et les objectifs d'enseignement mis en œuvre depuis l'année 2006, et pour en assurer la continuité en 2008 – 2009,

A la demande des Communes et des Directeurs d'Ecole soit :

- 72 séances à Asnières-les-Dijon (4 classes)
- 60 séances à St-Julien (5 classes)
- 72 séances à Ruffey-les-Echirey (4 classes)
- 36 séances à Varois-et-Chaignot (2 classes)
- 30 séances à Clénay (3 classes)

Soit un total de 270 séances pour l'année 2008 – 2009 réparties 102 séances d'1 heure et 168 séances de 50 minutes. Il est également prévu un complément de 5 heures par écoles, d'heures de répétitions et de concerts pour le projet de fin d'année, soit un total de 25 heures.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **DECIDE** d'établir un nouveau contrat à Madame Noémie HALLER du 1^{er} octobre 2008 au 30 juillet 2009 pour 270 séances de 1 heure et/ou de 50 minutes par séance et du complément de 25

heures de projet annuel. Noémie HALLER sera rémunérée en tant qu'assistant spécialisé d'enseignement artistique non titulaire, IB 343, IM 324.

- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2008
- **AUTORISE** le Président à signer l'arrêté correspondant.

ZONE d'ACTIVITES « Les Nouratons »

Le Président fait le point sur les travaux de la Zone des Nouratons. Il précise qu'un avenant d'environ 35 000,00 € est envisagé. La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 1^{er} décembre à 15 heures. Il précise que l'attestation de commercialisation est en cours de demande par le Cabinet Janin à la Commune de Ruffey-les-Echirey.

Prix de vente au m² - Délibération n°68

Le Président présente au Conseil Communautaire que :

Vu l'avis des Domaines en date du 21 octobre 2008 concernant la valeur vénale des terrains de la Zone d'Activité des Nouratons sise à Ruffey-les-Echirey, le Conseil Communautaire fixe la valeur du prix de vente des terrains à 21€ le m². Il sera demandé 4000.00 € de frais de raccordements par lot, aux acquéreurs.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à la majorité : 34 POUR, 1 CONTRE et 3 ABSTENTIONS,**

- **DECIDE** de fixer le prix de vente des terrains de la Zone des Nouratons à 21 € le m²,
- **DECIDE** de fixer les frais de raccordements pour un montant de 4000.00 € par lot,
- **AUTORISE** le Président à signer les actes correspondants.

DM N°2 – Délibération n°69

Le Président expose au Conseil Communautaire qu'il y a lieu d'effectuer pour l'année 2008, des opérations d'ajustement de crédits pour les comptes 6411, 6413, 6453 et 6713.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** d'ouvrir les comptes nécessaires et de passer les écritures suivantes :

Désignation	Diminution sur	Augmentation sur
Dépenses	Crédits ouverts	Crédits ouverts
6411 Personnel Titulaire		+ 3 000.00
6413 Personnel non Titulaire		+ 4 000.00
6453 Cotisations caisse retraite		+ 14 000.00
62878 Remb. Autres Organismes	- 21 000.00	
6713 Secours et Dot		+ 1 000.00
022 Dépenses imprévues	- 1 000.00	

- **AUTORISE** le Président à passer les écritures budgétaires correspondantes.

QUESTIONS DIVERSES

Ordures ménagères

Le Marché des Ordures Ménagères arrivE à échéance. Celui-ci est établi pour une durée de 3 ans et est en cours de renouvellement, soit du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012.

Tri Sélectif – SMOM

Une modification intervient dans le ramassage des caisses de couleurs pour le tri sélectif. Une information aux habitants sera distribuée d'ici fin décembre afin de mettre en place le nouveau système de ramassage. Une nouvelle convention sera établi par le SMOM pour l'année 2009.

Fin de la Séance à 22 h 30

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 26 janvier 2009
Salle des Fêtes de BRETIGNY

Signatures des membres présents (Liste jointe)